

Nogent-sur-Marne, le 3 septembre 2020

A l'attention des parents d'élèves

Objet : Fonctionnement de l'établissement dans le contexte de COVID

Madame, Monsieur,

Les cours ont repris ce matin dans le respect du protocole sanitaire publié le 26 août 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

Les emplois du temps définitifs prendront effet lundi 21 septembre.

En tant que responsable légal votre rôle est essentiel. Il est important de surveiller la température de votre enfant. En cas de fièvre supérieure à 38° ou de symptômes évoquant la COVID-19, pour lui-même ou un membre du foyer, vous devez le garder à la maison, nous prévenir et prendre contact avec votre médecin traitant.

Les gestes barrière sont les mesures les plus efficaces contre la propagation du virus. Des points de désinfection (gel hydro alcoolique) sont présents à l'entrée, dans le hall, au niveau de la cantine et dans les salles de classe.

Je vous remercie de **veiller à ce que votre enfant dispose des masques nécessaires au déroulement de sa journée**. Des masques livrés par le Département du Val de Marne ont été distribués à tous les collégiens. Une dotation de la Région-Ile-de-France permet de réaliser la même opération en direction des lycéens.

Le repas est un moment où le port du masque n'est pas possible mais où un protocole contraignant s'applique. Je vous réitère mon invitation à privilégier le déjeuner à domicile pour votre enfant, si vous résidez à une distance raisonnable de l'établissement, afin de lui offrir un environnement plus reposant. Vous avez jusqu'au 10 septembre pour informer le service intendance (en complétant le formulaire se trouvant sur le site ENT ou public) d'une modification de régime de demi-pensionnaire vers externe.

Il n'est pas possible de donner suite aux demandes de changement de classe, les classes étant chargées et les contraintes pédagogiques nombreuses. Je sais qu'avec votre soutien et l'accompagnement des équipes votre enfant saura trouver sa place dans sa classe et s'y épanouir.

Jeudi 17 septembre un prestataire de la Région-Ile-France viendra remettre un ordinateur portable à tous les élèves de seconde.

Samedi 10 octobre, au collège Watteau, les élèves de sixième seront destinataires eux aussi, d'un ordinateur portable offert par le Département du val de Marne dans le cadre du dispositif Ordival.

Les équipes et moi-même sommes fortement mobilisées pour contribuer au meilleur accueil et à la réussite de votre enfant dans le contexte sanitaire qui est le nôtre.

Le Proviseur